

Résultat de notre concours de pêche à la mouche 2015

Comme tous les ans au mois de septembre, l'école de pêche à la mouche de notre AAPPMA a organisé son concours de pêche sur le Sichon. Clôturent la saison, cette joute amicale a permis de réunir une quarantaine de moucheurs de notre école, mais également des AAPPMA et des clubs voisins. Malgré des niveaux hydrologiques particulièrement bas en cette fin d'été, les 4 manches d'une heure ont permis d'établir la hiérarchie. Clément Perrin remporte ainsi le concours haut la main en inscrivant 387 points. Il est accompagné sur le podium par Gilles Monceau (166pts) et Christian Martinet (135pts). Ce dernier remporte cette année le trophée *Marcel Gendre*, destiné au mieux classé des membres de notre école. Antony Laplace est classé premier de la catégorie « jeunes » avec 45 points.

En cette fin de saison de pêche à la truite, parions que cette dernière sortie entre amis aura laissé encore de bons souvenirs, de quoi faire patienter jusqu'à mars prochain !



C'EST AU PROGRAMME

Dimanche matin 25 octobre :
Travaux d'entretien du Sichon.

Dimanche matin 29 novembre :
Travaux d'entretien du Sichon.
Pour plus d'information, contactez-nous
par mail :

contact@aappma-sichon.com

Mercredi 4 novembre :
Reprise des cours de pêche à la mouche,
centre Éric Tabarly à Cusset, RDV
20h00 !

Reprise école de pêche

La saison de pêche en première catégorie est maintenant terminée. Si pour la truite l'heure est venue d'assurer la descendance en ce début de période de reproduction, les pêcheurs du Sichon entrent eux en phase d'hivernation. Heureusement, c'est également pour les moucheurs la saison idéale pour rêver à la prochaine saison en fourbissant leurs armes : l'école de pêche à la mouche reprend du service le 4 novembre !

Accueillant les débutants comme les plus confirmés, nos moniteurs vous permettront de vous perfectionner au montage de mouches artificielles, à la confection de bas de ligne ainsi qu'aux techniques de lancer. De Novembre à Février, vous aurez donc l'occasion de préparer l'ouverture prochaine tous les mercredis soir, de 20h00 à 22h15, au centre Éric Tabarly de Cusset.

Assemblée générale le 16 décembre

L'Assemblée générale de votre AAPPMA se tiendra le mercredi 16 décembre 2015, au centre Éric Tabarly à Cusset. Nous vous donnons rendez-vous à 20h pour dresser ensemble le bilan de cette fin de mandat et préparer ensemble les projets à venir. En effet, cette assemblée générale sera l'occasion d'élire le futur conseil d'administration pour les 5 prochaines années. Chaque membre actif de l'AAPPMA (en possession d'une carte de pêche annuelle de notre association au jour de l'assemblée) dispose d'un droit de vote. Un pot de l'amitié clôturera cette réunion importante dans la vie de votre association.

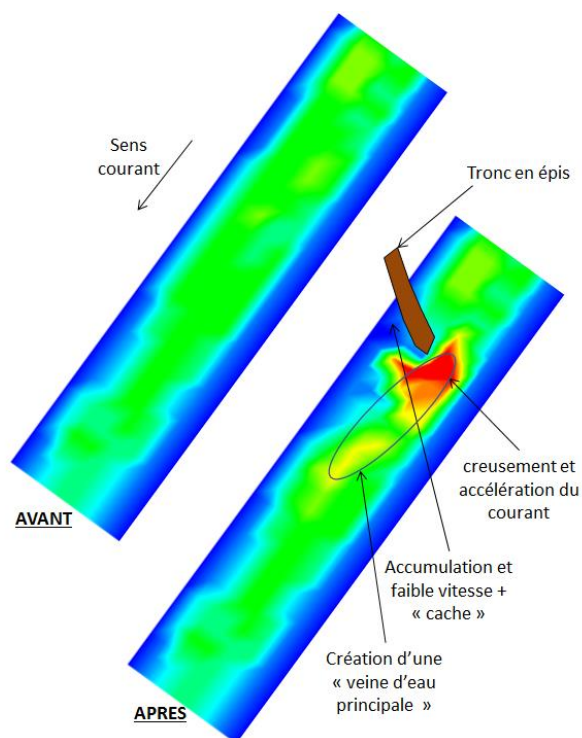
Travaux de diversification des habitats

Les différentes études menées sur le Sichon aval par la Fédération départementale de pêche, le CSP (aujourd'hui ONEMA), ainsi que par les étudiants stagiaires accueillis par notre AAPPMA, montrent qu'un des facteurs limitant principal permettant le maintien d'une bonne densité de truites est le manque d'habitats pour cette espèce. En effet, la truite fario montre des exigences particulières vis-à-vis des caractéristiques de son habitat, qui évoluent au cours de sa croissance. Ainsi, dès leur sortie du gravier, les juvéniles ont besoin pour leur croissance de zones de radiers présentant une hauteur d'eau relativement faible (10 à 30 cm environ) et un courant soutenu leur permettant de se nourrir d'organismes dérivants dans le courant. Au fur et à mesure de leur croissance, les besoins de la truite évoluent et elle recherche des zones plus profondes, présentant un courant moins soutenu et surtout un abri naturel important formé de branches, racines, ou blocs. Ces habitats, autrement appelés « caches », lui servent ainsi de zone de repos et de protection, tandis que la proximité d'une veine d'eau de profondeur importante (20 à 50 cm minimum) lui apporte le couvert.

Si les zones de radier nécessaires à la croissance des juvéniles sont bien présentes sur notre parcours, les secteurs plus profonds et plus complexes (blocs, racines, souches) constituant l'habitat de la truite adulte sont bien moins nombreux. Les faibles débits d'étiage entraînent également sur bon nombre de secteurs une déconnection des habitats de berges (racines immergées par exemple), une réduction de la hauteur de la lame d'eau, et une homogénéisation des écoulements constitutifs d'un appauvrissement des habitats nécessaires à la truite. Pour pallier ce problème, notre AAPPMA a décidé de mettre en œuvre des techniques de renaturation simples et naturelles s'intégrant dans le paysage fluvial. Lors de nos travaux du mois de septembre, une opération de diversification des écoulements par installation d'« épis » végétaux a donc été réalisée (voir photo ci-dessous) sur un secteur présentant une faible attractivité pour les truites adultes. Ces épis sont constitués de tronc d'arbres

morts trouvés sur place, et installés perpendiculairement au courant avant d'être fixés en berge. L'objectif est alors de réduire ponctuellement la largeur du lit, afin de diversifier les écoulements en créant successivement des zones lentes et profondes, et des secteurs plus rapides de profondeur variable (voir schéma « avant/après »).

Cette expérimentation sera suivie sur plusieurs mois, notamment suite aux crues hivernales, afin de suivre l'évolution du profil du cours d'eau et de confirmer l'intérêt de ces aménagements pour la faune piscicole, mais également pour l'écosystème dans son ensemble (invertébrés par exemple).



Modèle de diversification des écoulements et des habitats par implantation d'un épi végétal constitué d'un tronc d'arbre mort.

